

Image not found or type unknown



Achats d'un véhicule neuf déjà vendu

Par **ma_mat59**, le **10/09/2009** à **20:04**

Bonjour,
J'ai signé un contrat pour l'achat d'un véhicule neuf en concession vendredi dernier en m'annonçant une livraison le vendredi suivant soit demain. Aujourd'hui il m'appelle en me disant que le véhicule avait déjà été vendu et qu'il n'était pas en mesure de me proposer un véhicule équivalent pour l'instant. Sur le contrat signé, la date extreme de livraison est le 30 septembre. Quels sont mes droits et qu'est ce que je peux faire ?